RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: DBEAA494-770E-47E2-928A-E33904D264D7

MTP SERVICES

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 51 rue de Colombiers
34670 Baillargues

847 971 926 RCS MONTPELLIER

(*la « Société »*)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
DU 17 février 2025

Monsieur Philippe TESTINO,

Né le [redacted]
De na
Deme

Agissant en qualité de Président de la Société, conformément aux stipulations de l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 « Siège social » des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Le Président décide de transférer, avec effet à compter de ce jour, le siège social de la Société à MONTPELLIER (34000) – 205 rue Ray Charles et de modifier, avec effet à la même date, l'article 4 « Siège Social » des statuts de la manière suivante :

> ***Article 4 – Siège social***
>
> *« Le siège social est fixé au 205 rue Ray Charles, 34000 MONTPELLIER. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: DBEAA494-770E-47E2-928A-E33904D264D7

DEUXIÈME DÉCISION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Philippe TESTINO

17 février 2025 | 18:00 CET

DocuSigned by:
[redacted]
9BEF52AE33754D6...